

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Règlement (CE) N°1907/2006 du 18/12/2006Produit : **CANYS****PAT'DUR**
AM 7991 FRA**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom du produit : CANYS PAT'DUR

Type d'utilisation : Produit d'usage vétérinaire

Fournisseur : LABORATOIRES ADAM
1-3, avenue Albert II
MC 98013 MONACO Cedex
Tél. : + 377 93 10 11 90
Fax : + 377 93 10 11 99
E mail : jlclamou@asepta.mc

Appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59
(à utiliser par le médecin)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Préparation non classée dangereuse, selon le Règlement 1272/2008 (CLP)

Autres données : /

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS DU PRODUIT

Nom Chimique	% Poids	CAS	N° CE	Classification* Rég. (CE) 1272/2008 (CLP)
Sulfate de Zinc Treptahydraté	0-1 %	7446-20-0	231-793-3	Acute Tox.4 H302 Eye Dam.1 H318 Aquatic Chronic1 H410 GHS05, GH07, GH09

*Pour l'intégralité des phrases de danger H citées, se référer à la section 16

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

Inhalation : Aucun symptôme typique ni d'effet connu.

Contact avec les yeux : Essuyer puis rincer abondamment avec de l'eau propre. Si une irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

Contact avec la peau : Aucun symptôme typique ni d'effet connu.

Ingestion : Si la quantité est peu importante (moins d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.
En cas d'ingestion accidentelle, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Produit : CANYS
PAT'DUR
AM 7991 FRA

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, poudre, dioxyde de carbone.
Moyens déconseillés : Ne pas diriger directement un jet d'eau sur le produit enflammé.
Mesures particulières : Aucune.

SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION

Protection individuelle : Pas de recommandation particulière.
Protection de l'environnement : Pas de recommandation particulière.
Procédure de nettoyage : Pas de recommandation particulière.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Emballage recommandé : emballage d'origine.
Stockage : Température ambiante.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire : Aucune prescription particulière.
Protection oculaire : Aucune prescription particulière.
Protection de la peau : Aucune prescription particulière.
Il est conseillé aux personnes allergiques à des substances spécifiques de consulter la liste des ingrédients inscrits sur le conditionnement du produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune très pâle à incolore
Odeur : Neutre
pH à 20°C : $3 < \text{pH} < 4$
Densité à 20°C : $1,02 < d < 1,04$
Indice de Réfraction : $1,34 < \eta < 1,35$

Produit : CANYS
PAT'DUR
AM 7991 FRA

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales (notamment $T^{\circ} < 30^{\circ}\text{C}$)
Réactivité : Pas de réaction connu avec les produits courants.
Décomposition : Aucune donnée.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : Non applicable.
Contact avec la peau : Non irritant
Contact avec les yeux : Peut causer une légère incommodité aux yeux.
Ingestion : Pas de données disponibles concernant la préparation elle-même.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES

La dispersion ou le rejet non contrôlé de produits chimiques dans l'environnement peut contaminer les eaux souterraines et de surface

Paramètres écotoxicologiques : Aucune donnée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Pour de grandes quantités, faire procéder à l'élimination par un organisme agréé et conformément aux législations locales en vigueur.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Route :
Air (IATA) : Produit Non réglementé
Mer (IMDG) :
Numéro ONU :

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Fabrication : Le produit a été conçu et fabriqué conformément au Règlement cosmétique (CE) N°1223/2009.

**Produit : CANYS PAT'DUR
AM 7991 FRA**

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

H302 Nocif en cas d'ingestion

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut être valable en combinaison avec d'autres produits. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.